

Décision modifiant la décision n° DEC122891DGDS portant création de la fédération de recherche (FR) n° 3490 intitulé Fédération de Recherche en Mathématiques Rhône-Alpes-Auvergne ;

Le Président,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS;

Vu la décision n°159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n°DEC122891DGDS du 19 décembre 2012 portant création de la fédération de recherche (FR) n° 3490 intitulé Fédération de Recherche en Mathématiques Rhône-Alpes-Auvergne ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Décide

Article 1^{er} – Les dispositions relatives à la FR n° 3490 intitulé «Fédération de Recherche en Mathématiques Rhône-Alpes-Auvergne » sont modifiées, à compter du 1^{er} janvier 2016, comme suit :

A l'article 1^{er} de la décision n° DEC122891DGDS en date du 19 décembre 2012 susvisée, remplacer les termes :

« Délégation Alpes »

Par les termes :

« Délégation Rhône-Auvergne »

Article 2 – M. Arnaud Guillin, professeur des universités, est nommé directeur par intérim de cette fédération de recherche pour la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2016, en remplacement de M. Dorin Bucur, démissionnaire ;

Article 3 - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le Président

